

URGENT
Offre d'emploi 2018

Recrutement d'un agent d'entretien saisonnier au Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Type d'emploi : saisonnier – durée de contrat 2 mois (juillet/août) 35h hebdo
Poste basé à : Saint Remèze (07)

Profil recherché :

- Sens pratique et sens du travail manuel
- Aptitude et résistance physique
- Adaptabilité aux circonstances
- Rigueur dans l'utilisation et l'entretien du matériel
- Connaissance et respect des règles de sécurité dans l'exécution des travaux
- Connaissances naturalistes de base appréciées
- Titulaire du permis B indispensable
- Titulaire de l'AFPS (brevet de secourisme) apprécié

Descriptif de l'emploi - missions :

L'agent a en charge l'entretien quotidien :

- de la Combe d'Arc (parking, plage amont, ramassage sacs des petites poubelles, nettoyage toilettes sèches, etc...), le ramassage des déchets sur les abords de la route touristique du Pont de l'Ibie jusqu'au belvédère du Serre de Tourre, le nettoyage du sentier d'accès à la plage aval du Pont d'Arc.
- des abords de la Route Touristique des Gorges de l'Ardèche (Serre de Tourre au Ranc pointu) et de ses belvédères, le ramassage des déchets – passage 2 à 3 fois par semaine,
- des deux bivouacs de Gaud et Gournier : nettoyage des sanitaires, ramassage des déchets (tri sélectif) et évacuation à la déchetterie de Saint-Remèze.

Il participe avec les gardes de la Réserve à des interventions de nettoyage de la rivière.

En cas de besoin, il participe à tous travaux d'entretien, de débroussaillage ou de petite réparation sur les bivouacs ou les sentiers gérés par le SGGA.

Il peut, avec son accord et l'avis de son responsable, alterner les fonctions d'entretien et d'accueil sur les bivouacs.

Il est placé sous l'autorité du responsable du pôle « technique et scientifique » qui gère les plannings.

Il fait partie d'une équipe d'agents d'entretien qui fonctionne selon les jours par groupes de 2 ou 3.

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures par mail au plus tard le mercredi 20 juin 2018 à 17 h à : info@gorgesdelardeche.fr ou par courrier au Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche - Le Village - 07700 Saint- Remèze